



ÉCHOS DE

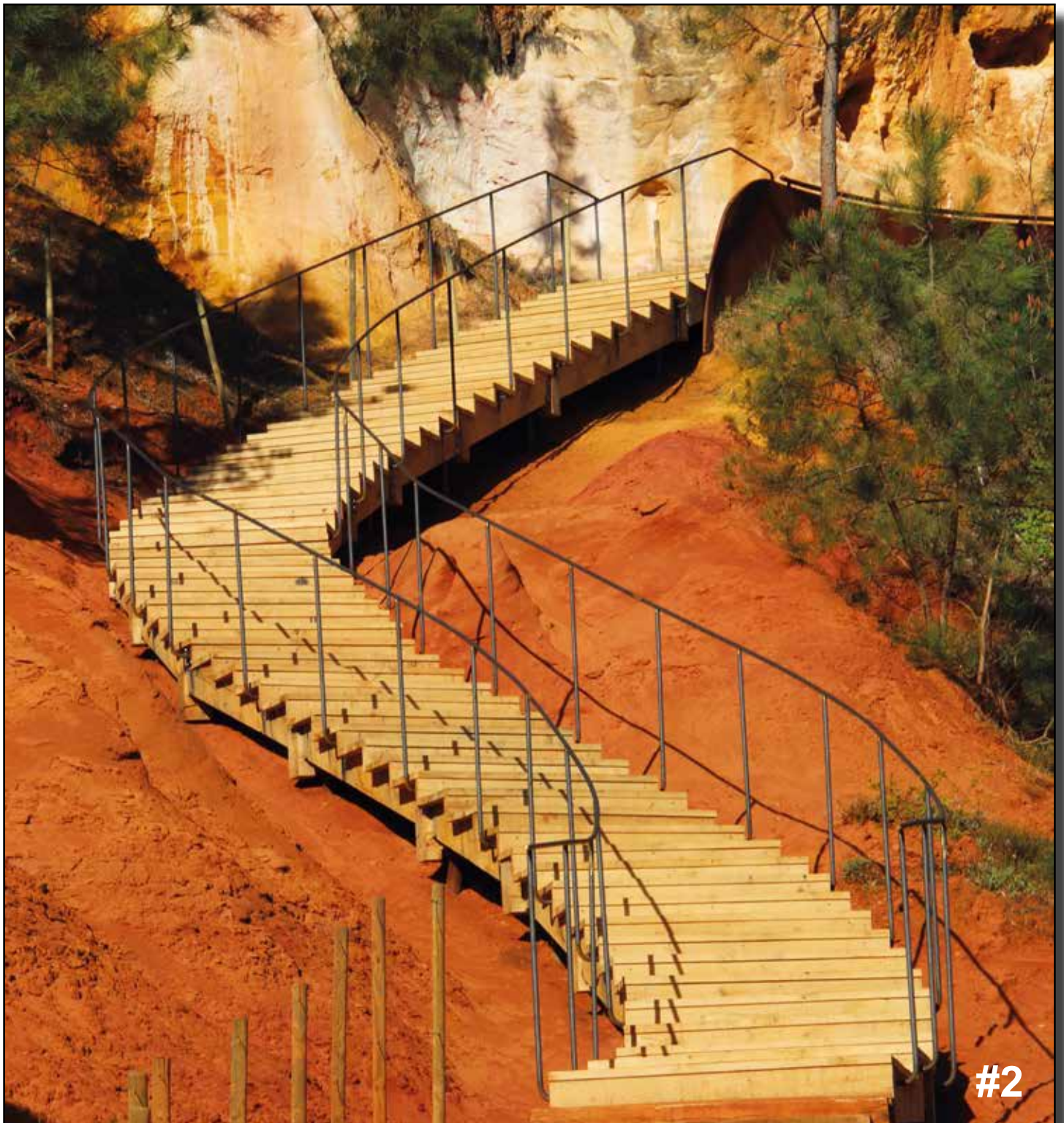
Bulletin municipal mai 2021



Les Plus
Beaux Villages
de France®

ROUSSILLON

en Provence



#2



© Caroline Rizzetto

SOMMAIRE





23

**EXPOSITION
Hans Silvester**

© Hans Silvester



24

100 ans !

© Mathieu Barrois

ÉDITO

Mot de Madame le Maire Gisèle Bonnelly...4

ACTUALITÉS DU VILLAGE

Mots des élus6
 Sentier des ocres.....10
 Hommage13
 La médiathèque.....16
 Communication.....18
 Tour de France19
 Nouveaux services20

**VIE CULTURELLE
ET ASSOCIATIVE**

Vie culturelle23
 Exposition Hans Silvester.....23
 100 ans de l'Usine Mathieu 182124
 Festival Samuel Beckett.....26
 Vie associative.....27

INFOS PRATIQUES

Les dernières infos31
 Côté mairie37

ÉTAT CIVIL

Mariages.....39

À VOS AGENDAS

Tour de France40

Mairie de Roussillon
 Place de la Mairie
 84 220 Roussillon.
 Tél : 04 90 05 60 16
Directeur de publication
 Gisèle Bonnelly
Membre de la commission
 Hélène Bellande
Conception et réalisation
 Caroline Rizzetto
 carolinebulletin@gmail.com
Relectures,
 Hélène Bellande,
 Caroline Rizzetto

Impression : l'imprim,
 15 Rue Cely, 84 400 Apt
 papier 100% recyclé,
 encre végétale
Dépôt légal à parution
Prochaine parution
 Octobre 2021

Tous les textes paraissant
 dans ce bulletin sont sous la
 responsabilité de son ou ses
 auteurs. **ISSN 1274 - 7181**

Mot de Madame le Maire

De dates en dates... nos rendez-vous sont repoussés... mais je crois que l'attente et les efforts vont nous donner satisfaction.

En effet, j'ai espoir que, lorsque vous lirez ce bulletin, l'horizon sera mieux dégagé, et que notre environnement social retrouvera un peu de « quiétude ».

Nous préparons au mieux, pour tous, notre saison touristique 2021.

Les différents articles des élus vous renseigneront sur les travaux et les finances, je les en remercie.

L'accueil périscolaire à l'école

Nous étudions la réinstallation de l'accueil périscolaire à l'école dans l'ancienne « maison de Gisèle ».

Nous travaillons donc avec la directrice du centre social Lou Pasquié pour avancer dans cette direction. Une prochaine réunion informera les élus en vue d'une décision.



© Caroline Rizzetto



© Caroline Rizzetto

Fontaine des Naiades

La société "BÔ gardens paysages" du Pontet a fait un travail remarquable sur nos arbres bicentennaires tant du point de vue sanitaire qu'esthétique. Merci à M. Francis MAIRE (arboriste de Gargas) pour ses précieuses directives.



L'escalier qui mène au Sentier des Ocres

Après obtention de toutes les autorisations administratives, les travaux confiés au bureau d'étude ALEP (Atelier Lieux Et Paysages) de Cadenet ont pu démarrer, sous la houlette de Mme Hélène BENSOAM. Les travaux ont été spectaculaires tant dans leur technicité que dans leur spécificité à l'intérieur de ce « site remarquable ». ***Merci aux entreprises : AMEX BOIS d'Oraison, TECHNOPIEUX de Châteauneuf-Le-Rouge, et au personnel technique et leur responsable Olivier Cleaz.***

Le résultat est là ! Je vous invite tous à venir le redécouvrir.



© Caroline Rizzetto

Commerçants

Avec M. Gérard DEBROAS, 1^{er} adjoint, nous avons rencontré par secteurs d'activités, ***les commerçants de la commune***, une façon d'affirmer notre soutien et surtout de commencer à entrevoir ensemble la saison 2021.



© Caroline Rizzetto

Vaccinobus

Par l'intermédiaire du Préfet de Région, j'ai eu la possibilité d'obtenir un « ***vaccinobus*** » le ***14 avril 2021*** pour les plus de 75 ans. Les inscriptions ont été faites pour 40 personnes et la 2^{ème} injection a eu lieu le 11 mai 2021. Cet évènement a donné satisfaction.

Je remercie le Docteur Laurent RAGASSE et Isabelle CHAUVET, pharmacien pour vacciner tous leurs patients de façon pérenne.

Je remercie Madame la Directrice de l'hôpital d'Apt pour l'organisation de la campagne intense de vaccination ces dernières semaines, Madame Michèle MALIVEL Conseillère Municipale ainsi que le Docteur Jean-Pierre GARNIER qui participent à cette opération.

Du côté de l'école, je remercie la directrice Chantal AVON et ses collègues ainsi que tout le personnel pour la stricte application du protocole sanitaire. Merci aux parents pour leur compréhension.

Du côté de la petite enfance à la CCPAL, nos crèches ont été impactées par des cas de COVID et nous avons dû fermer par roulement, ceci bien sûr avec des répercussions pour les familles.

Merci au personnel soignant et encadrant pour leur implication.

La commission d'admission pour les jeunes enfants se fera en juin, les effectifs seront tout à fait normaux.

Je remercie mes employés communaux et le conseil municipal pour leur travail et leur aide précieuse dans cette période trouble et pénible.

Passez le plus bel été possible et merci à tous ■

**Gisèle Bonnelly
Maire de Roussillon**

Mots des élus

MISE AU POINT DE MADAME LE MAIRE

30% des français ont le moral en berne et dépriment.

Nous sommes aussi impactés chez nous par cette souffrance sourde due à l'absence de vie sociale qui nous conduit à un isolement malsain. Personne n'y échappe. Je porte vos états d'âme, vos contrariétés et sautes d'humeur dans une certaine limite bien entendu. Par contre je ne tolérerai pas certaines attitudes, certains propos envers le personnel communal.

Les sujets de discorde et de questionnement peuvent être nombreux c'est sûr (urbanisme, signalétique, agence postale, etc.). Je m'adresse donc à vous dans ce bulletin pour vous dire que je garde espoir de jours meilleurs à venir, ma porte vous est toujours ouverte pour un dialogue serein.

Conservez votre bienveillance pour mes employés communaux. Le service public doit être à la hauteur. Le Conseil Municipal est à pied d'œuvre et sera prêt pour retrouver notre vie d'avant ■

Gisèle Bonnelly
Maire de Roussillon

LOGEMENT DE LA POSTE



Sous l'égide de M. Roux architecte, nous avons rénové l'ancienne poste pour en faire un logement moderne de type III. Les travaux au cœur du village se sont déroulés sans problème et dans les délais. Je remercie donc l'ensemble des artisans qui s'y sont investis, M. Roux architecte, M. Mercier architecte conseil, les élus responsables du chantier (Gérard Debroas, Jean-Charles Chomette, Michel Borde), Olivier Cleaz technicien. Cet appartement sera loué à compter du 1^{er} mai 2021. Merci à tous ■

Gisèle Bonnelly
Maire de Roussillon

4 AIRES DE PIQUE-NIQUE

Dans le parking des ocre nous allons installer quatre tables de pique-nique sur la droite du cimetière sous les oliviers. Une façon nouvelle d'accueillir au mieux nos touristes et bien entendu faciliter la convivialité de nos Roussillonnais ■

Gisèle Bonnelly
Maire de Roussillon



LES COMPTES ADMINISTRATIFS

FINANCIERS DE L'ANNÉE 2020 ET LES PROJECTIONS POUR 2021

Les comptes administratifs présentent les résultats financiers annuels de la commune. En plus du budget général Mairie (le principal), il existe 4 budgets annexes qui présentent les comptes pour les parkings soumis à la TVA, le ramassage scolaire, l'Ecomusée de l'ocre, le commerce Fichou (local de la boucherie). Ces budgets annexes ont vocation à être équilibrés, ce qui montre que les services s'autofinancent.

En 2020 l'ensemble des comptes financiers a été fortement affecté par la crise sanitaire.

Si l'on considère le budget général Mairie, cette crise sanitaire a entraîné une diminution des ressources de 9% (fermeture du sentier des ocres et des parkings, diminution ressources domaniales, de dotations...) alors que beaucoup de dépenses fixes se maintenaient (masse salariale, amortissements...) et pour certaines augmentaient (dépenses engagées pour faire face à l'épidémie). Mais en parallèle un effort a été accompli pour diminuer les charges à caractère général ce qui a permis globalement de diminuer les dépenses de la Mairie de 6%. Ainsi nous sommes parvenus à ce que le budget général Mairie dégage un excédent de 358 000€ pour 2020 (mais en baisse de 22% par rapport à 2019). Le Conseil Municipal avait anticipé cette situation incertaine lors du vote du budget primitif 2020 et nous avons laissé une somme importante en réserve pour le fonctionnement (335 000€). Cela permet à la Mairie de dégager pour 2020 un taux d'épargne de 16% (contre 19% en 2019) ce qui reste très satisfaisant. Notre capacité d'autofinancement pour 2021 est donc de 693 000€ (358 000 + 335 000). Notre taux d'endettement (qui mesure le poids de dette) est de 47%, ce qui est un taux très nettement inférieur à la moyenne des communes comparables, que ce soit au niveau national, régional, ou départemental. La commune de Roussillon est souvent citée en exemple en ce qui concerne son faible niveau d'endettement...

En ce qui concerne les budgets annexes, ils ont aussi subi les conséquences de la crise sanitaire. Il est facilement compréhensible que le budget parkings, qui reste excédentaire, ait vu un résultat fortement diminué (74%). Quant aux budgets transports scolaires, commerce Fichou, ils dégagent eux aussi un excédent. Cela permet la constitution de réserves qui permettront de financer sans emprunts les investissements futurs. Le budget annexe Ecomusée de l'ocre a été lui aussi fortement impacté par la crise sanitaire vue la fermeture du site qui a entraîné une diminution du nombre annuel de visiteurs et notamment de visites groupées (cars, scolaires...). Cela fragilise la Scic Ôkhra qui exploite via un contrat d'affermage le site et entraîne mécaniquement une diminution de la redevance versée à la Mairie. Ce budget annexe est cependant resté équilibré (excédent global de 3 000€).

Le budget prévisionnel 2021 qui a été voté par le Conseil municipal le 9 avril dernier tient évidemment compte des résultats 2020, mais aussi des orientations et choix de la Mairie.

Ainsi, en ce qui concerne le budget général, la prudence dont nous avons fait preuve en 2020 est reconduite et nous gardons en réserves de fonctionnement une partie de l'excédent. Cela nous permet néanmoins de poursuivre l'effort d'investissement avec la **rénovation du bâtiment de l'ancienne poste et de la « maison Biancotto »** pour en faire deux logements à vocation sociale, des travaux importants de voirie et d'entretien du village (centre et surtout campagne...). Il nous faut aussi financer **d'importants travaux de sécurité et d'entretien du « sentier des ocres »**. Nous poursuivons la politique consistant à faire bénéficier la population des retombées financières du tourisme (aides diverses pour l'école, la cantine scolaire, subventions aux associations, services divers, stabilisation depuis 1995 des taux des diverses taxes locales communales...). Nous avons aussi programmé des investissements pour entretenir et valoriser le patrimoine communal comme **le site de l'usine d'ocre Mathieu** (aménagement du bas du vallon de Pequincan avec le concours d'Ôkhra, **rénovation du bâtiment « du rouge »** avec changement de la chaudière et isolation thermique).

Ce petit article se veut avant tout synthétique pour présenter les grandes caractéristiques financières de l'année 2020 et les orientations pour 2021. Je me tiens bien évidemment à la disposition de tous les Roussillonnais s'ils souhaitent une présentation plus détaillée de tous les documents officiels comptables tels qu'ils nous sont fournis par la direction des finances publiques, et répondrai volontiers à toutes leurs questions, remarques et demandes d'explication sur les comptes financiers de la commune■

Gérard Debroas
1^{er} adjoint au Maire de ROUSSILLON
En charge des finances de la commune

TOURISME

PERSPECTIVES DU MANDAT POUR DÉVELOPPER L'IMAGE DE NOTRE BEAU VILLAGE

Sur ce mandat, nous avons décidé pour promouvoir l'image de Roussillon de nous appuyer sur nos trois pépites :

le village



© Caroline Rizzetto

le sentier des Ocres



© Caroline Rizzetto

l'Usine Mathieu 1921



© Mathieu Barrois

Le tourisme évolue et nous tenons à travailler sur la qualité et la complémentarité de nos lieux si particuliers que tous nous envient. Pour cela, de gros travaux ont été réalisés dans le sentier, pour renforcer la sécurité du lieu. Escalier et plateformes ont été changés pour accueillir le public au mieux dès que possible.

Le centre du village a été nettoyé et nous programmons, si nous obtenons les budgets, une magnifique exposition de Hans Silvester dans les rues du centre historique, de mi-juin à mi-novembre.

La plupart **des événements culturels et artistiques sont programmés** dans le village pour qu'il vive le plus possible et soit notre lieu de rendez-vous privilégié.

Une commission a été mise en place pour travailler sur le devenir de l'écomusée. Elle regroupe plusieurs membres du conseil municipal, des membres d'Ôkhra et des particuliers impliqués par le projet.

De gros travaux vont être réalisés sur le site de l'usine : aménagement de Péquincan, isolation et chauffage du bâtiment "du Rouge".

Cette année est le centenaire de la création de l'Usine et plusieurs événements sont prévus pour fêter l'événement. C'est l'occasion d'y accueillir les roussillonnais pour qu'ils profitent de ce lieu patrimonial et historique qui leur appartient.

Pour les visiteurs, c'est une chance supplémentaire d'appréhender la vie de nombreux ocriers roussillonnais au siècle dernier, de comprendre le fonctionnement de l'extraction de l'ocre, mais aussi de visiter des expositions, de se promener sur le site de Péquincan, se détendre, visiter les anciens bassins dédiés à la permaculture, s'essayer à la création au travers d'ateliers artistiques dédiés à la couleur...

Contact Office de tourisme :

d' Apt : 04 90 74 03 18

de Roussillon : 04 90 05 60 25

Hélène Bellande
Adjointe au Maire

LE CCAS DE ROUSSILLON

Par ce petit mot, je tiens à soutenir toutes les roussillonnaises et tous les roussillonnais en ces temps difficiles.

Ce 1^{er} trimestre 2021 a été pour moi riche en rencontres, beaucoup de personnes ont eu besoin de nos services. Je vous réitère mon désir de vous venir en aide.

Vous pouvez me joindre par téléphone au 06 70 67 13 29.

Je tiens une permanence en mairie : les jeudis de 17 h 30 à 18 h 30 sur rendez-vous.

Je peux sans aucun problème me déplacer à votre domicile donc n'hésitez pas à me contacter ou à contacter la mairie.

J'espère que le meilleur est devant nous, à vous toutes et tous, je vous souhaite de très belles choses■

Marie Bernard
Conseillère municipale

SERVICES TECHNIQUES

NOUVEAU VÉHICULE

Les services techniques se sont équipés d'un nouveau véhicule. Un Fiat Doblo work up à benne basculante. Ce véhicule diesel remplace ainsi l'ancien C15.



© Caroline Rizzetto

ARBRES COUPÉS



Avant



Après



© Caroline Rizzetto

Par sécurité et pour renforcer la solidité de la falaise, nous sommes obligés de **couper les arbres** qui la surplombe.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021

NETTOYAGE DU VILLAGE

L'ensemble des services techniques s'emploie au nettoyage de différentes parties du village avec notamment ici : le mur de la rue de la fontaine qui a retrouvé de son éclat d'autrefois.



© Caroline Rizzetto

RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIES



© Caroline Rizzetto

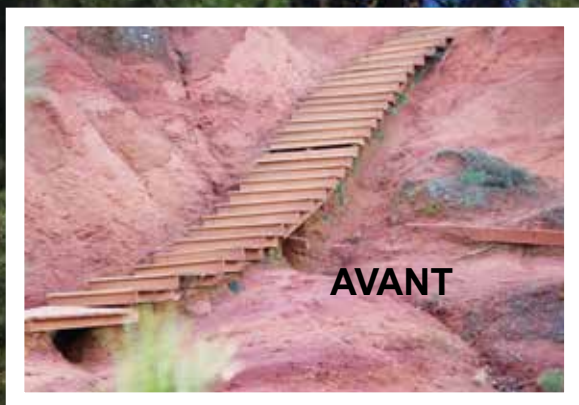
Vous pourrez constater que l'**évacuation des eaux de pluies**, au départ du cimetière a été détournée et renvoyée vers le parking du Pasquier, en aval, afin d'éviter toute érosion de la falaise.

CHEMINS COMMUNAUX

Nous essayons de les entretenir, ce qui signifie de revoir plus de 100 kilomètres linéaires et lorsqu'on finit d'un côté, il faut recommencer de l'autre, compte tenu du contexte sanitaire, le personnel doit être réduit de moitié et parfois moins.

LES FOSSÉS

Des devis ont été demandés pour les fossés, le montant est énorme, nous envisageons donc l'achat d'une épareuse mais nous hésitons car nous sommes toujours dans l'incertitude du montant des recettes 2021.



LE SENTIER DES OCRES

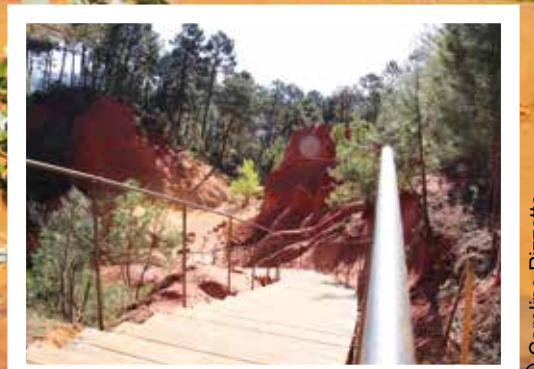
Comme chaque année, entretien de l'intérieur du sentier par le personnel sentier et voirie en plus du travail quotidien.

**Les escaliers sont enfin terminés,
un lourd travail !**

Il s'agissait d'enfoncer des pieux sur une profondeur de 1,50 mètre dans la roche tous les 2 mètres.

Ce travail était indispensable et vital pour les 20 prochaines années afin de continuer à exploiter le sentier des ocres ■

**Michel Borde
Adjoint au Maire**



NOUVELLES DU FRONT POUR LES CCFF ROUSSILLON

Le dispositif du Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF) de Roussillon est en ordre de marche pour la saison 2021. L'équipe de nos bénévoles orange, plus motivés que jamais, s'enrichit de nouvelles recrues. Désormais, ce sont seize bénévoles, hommes et femmes, engagés à veiller sur notre territoire et à être à l'affût de la moindre fumée suspecte tout au long de l'été.



© Alain Devaux

Désormais, le QG, quartier général, sera (sauf soucis technique incontournable) à l'entrée du village à la Burlière, où l'on prendra l'habitude d'y voir le fameux 4X4 orange. Autre nouveauté 2021, la polyvalence des équipes qui patrouilleront désormais, évidemment en 4X4, mais aussi à pied et à vélo. Grâce à cette dynamique, les nombreux chemins et sentiers de nos pinèdes si sensibles seront régulièrement empruntés par les CCFF de Roussillon, qui de surcroît marqueront une présence identitaire et légitime auprès des visiteurs et autres promeneurs.

Dores et déjà, des patrouilles de repérage ont commencé à être effectuées ainsi que de multiples stages de formation. Ajouté à cela, l'expérience indéfectible du noyau dur des anciens dans le CCFF de Roussillon est un gage majeur de la qualité des missions.

Merci encore pour l'élan de solidarité de chacun de ces femmes et de ces hommes. N'hésitons donc pas à rendre honneur à leur contribution pour la sécurité du village et l'intérêt général ■

Alain Devaux
Conseiller municipal

UNE CARRIÈRE MILITAIRE ?

POURQUOI PAS ? IL Y A DE NOMBREUX AVANTAGES !

Les jeunes sont de plus en plus confrontés à des choix de vie et de carrières incertains. Il est bon à savoir que l'armée s'investit considérablement dans le recrutement de ses effectifs, en proposant des métiers et des carrières que l'on ne soupçonne pas toujours.

Avec plusieurs corps d'armées, l'air, la marine, l'armée de terre, etc, et avec des métiers de terrain, des métiers techniques et même technologiques.

Voilà donc des pistes à creuser face aux difficiles interrogations d'orientation et d'avenir que peuvent rencontrer les jeunes de la 3^{ème} jusqu'à la trentaine.

Par exemple, l'armée de terre propose une formation :

- en BTS des systèmes numériques informatique et réseaux,
- en BAC professionnel de maintenancier aéronautique et maintenancier des véhicules de transport routier.

Ces formations rémunérées sont des occasions uniques pour réussir un parcours professionnel dense et riche à la pointe de la technologie.

Ayant personnellement été séduit par les exposés lors d'une présentation de l'ensemble des dispositifs de formations et de carrières qu'offraient les militaires, je me tiens à votre disposition si nécessaire pour tout renseignement sur le sujet.

Pour cela, merci de contacter la mairie ■

Alain Devaux
Correspondant Défense de Roussillon

JARDINS PARTAGÉS

La municipalité envisage de créer des jardins partagés afin de donner accès à la terre à ceux qui n'en ont pas, mais aussi de créer un lieu de convivialité et d'échange inter-générationnel.

Si l'idée vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter pour construire ensemble le projet ■

07 68 14 94 51

ltribollet@gmail.com

Lionel tribollet
Conseiller municipal

© Pixabay

Homage

VANIK BERBERIAN 1955-2021

Nous avons appris la triste nouvelle de la disparition de Vanik BERBERIAN, Maire de Gargillesse-Dampierre (Indre), survenue à l'âge de 65 ans et nous tenions à vous en informer.

Vanik était Maire de Gargillesse-Dampierre depuis 1989 et, dès sa prise de fonction, il s'est investi au sein de notre Association en participant régulièrement à toutes les Assemblées Générales qui se tenaient sous les présidences de Charles CEYRAC puis de Maurice CHABERT.

En 2008, il devient membre du Bureau et Vice-Président en charge des travaux de la Commission Développement.

Malgré la terrible maladie contre laquelle il luttait depuis près de deux ans, il continuait à participer activement à toutes nos réflexions et sa plume était toujours aussi précise que concise.

C'était un homme enthousiaste, affable, un ardent promoteur de la ruralité à laquelle nous sommes attachés.

Il va beaucoup nous manquer.

En ces douloureuses circonstances, toutes nos pensées vont à sa famille et à ses proches, à tous les élus des Plus Beaux Villages de France qui ont été ses compagnons de route, à la municipalité et aux habitants de Gargillesse-Dampierre, à toutes celles et ceux qui ont eu le plaisir de le côtoyer ■

Alain DI STEFANO
Président des Plus Beaux Villages de France

POLITIQUE CULTURELLE

MANDAT 2020-2026

Pour être efficace et au plus près de vos attentes, nous avons travaillé à l'élaboration d'un document permettant de préciser nos objectifs et nos actions dans le domaine culturel sur notre commune. Nous avons mis en place une commission regroupant des conseillers municipaux, la médiathèque et le centre social dans un premier temps. L'idée étant d'élargir l'équipe de réflexion et de travail aux partenaires culturels et sociaux institutionnels de Roussillon.

Nous comptons, en fonction des projets à venir y intégrer l'écomusée, les associations de la commune, les galeristes et artistes ou artisans et les particuliers qui en auraient envie.

Pour ce faire, nous comptons dans un premier temps, réunir les présidents d'association, pour leur présenter nos idées, les écouter et organiser au mieux le partenariat.

Les particuliers qui sont intéressés par le sujet, qui veulent proposer ou aider à la mise en œuvre des actions à venir peuvent nous contacter à la mairie.

Ce travail est en lien étroit avec la politique de communication de la commune. Celle-ci permet de vous informer, de recevoir vos avis et attentes et de promouvoir l'image du village.

Voici un résumé des objectifs que nous nous sommes fixés :

- Développer une vie Culturelle dans la commune en privilégiant l'épanouissement des pratiques culturelles et artistiques à destination de la jeunesse (de la petite enfance aux jeunes adultes).
- Développer les pratiques artistiques professionnelles et amateurs en les accompagnant sur la base de programmes d'activités élaborés en commun et en s'appuyant notamment sur les ressources locales.
- Renforcer la vie sociale et la vie artistique.
- Constituer l'identité communale pour rendre fiers les roussillonnais en développant le sentiment d'appartenance à un ensemble collectif.
- Acquérir une reconnaissance hors les murs en rayonnant bien au-delà du territoire, être un atout économique, touristique.

Nous comptons mettre en place tous les ans quelques événements-phares qui seront l'occasion de se retrouver et de partager des temps culturels et conviviaux



Pour « la Saint-Jean des couleurs » le 19 juin 2021

C'est une de nos fêtes traditionnelles qui célèbre l'été. Nous tenons à notre montée aux flambeaux, notre saut du feu, notre musique traditionnelle. Cette année cette date sera aussi l'inauguration de l'exposition Hans Silvester (voir page 23)



« Le Livre en fête » le 19 septembre 2021

Nous accueillons chaque année un grand nombre d'auteurs et d'éditeurs, surtout locaux, pour dédier cette journée à la littérature et de l'illustration.

Nos ateliers permettent de mettre les personnes qui le souhaitent en situation de création et vivre un instant artistique à part. Apéritif à midi et spectacle en fin de journée finissent de nous réunir.

« Le salon du livre de jeunesse » en novembre Ce salon est organisé par la médiathèque.



© Caroline Rizzetto

Deux artistes : un auteur et un illustrateur sont invités. Les écoles de Roussillon et des alentours participent à ce projet dans la semaine qui précède l'exposition à la salle des fêtes (lecture des albums des invités, discussion avec les artistes, concours d'écriture ou d'illustration...).

Pendant le week-end, les artistes dédicacent leurs livres. Des ateliers sont proposés pour tous. Des libraires viennent présenter leurs produits. La buvette rassemble les visiteurs.

Cette année, pour raison sanitaire, cet événement n'aura pas lieu. Nous dédions une partie du Livre en Fête à la Littérature de jeunesse et à des ateliers.

Dans l'hiver, nous pensons organiser, avec le soutien des associations roussillonnaises qui le souhaitent, 2 ou 3 soirées-spectacles avec petite restauration.

L'idée est de maintenir les merveilleux temps conviviaux et artistiques conçus par l'association de Daniel Bouziat « Des musiques et des mots » et de l'élargir à d'autres publics et d'autres propositions artistiques en arts vivants.

Cette année, comme la précédente est difficile pour tout le monde et la programmation de l'Événementiel est très compliquée.

Nous ne baissons pas les bras et nous continuons à programmer et nous adapter aux contraintes : il est essentiel que nous puissions nous retrouver autour d'événements-phares, divers et variés et surtout de qualité. Certains événements seront annulés ou reportés cette année mais nous ferons au mieux pour proposer le plus de projets possibles.

Quelques exemples

- **Exposition photographique Hans Silvester du 19 juin au 19 novembre** dans les rues du village ancien et le parc de l'écomusée.
- **Livre en fête le 19 septembre.**
- Pas de salon du livre mais littérature de jeunesse mise en avant pendant le Livre en fête.



Vous pourrez trouver la programmation de tous les autres événements sur le site du village, sa page facebook, les affichages municipaux.

Nous comptons sur votre présence pour partager ces moments privilégiés et nous retrouver avec plaisir■

**Hélène Bellande
Adjointe au Maire**

La Médiathèque

Commençons par une excellente nouvelle : aucun cas de Covid à la médiathèque, aucune contamination à l'intérieur de nos locaux. Vous pouvez donc y venir en toute sécurité, en respectant les gestes barrières : port du masque, lavage des mains à l'entrée (gel en libre service) et en évitant de vous y attarder ou d'arriver en groupe (respect du métrage autorisé par visiteur).

Compte tenu des restrictions en vigueur au niveau national et régional, nos horaires d'ouverture jusqu'à l'été restent les suivants :

QU'EST-CE QUE LA MÉDIATHÈQUE ?

Comme nos adhérents ne représentent que 21% de la population de Roussillon, il nous paraît nécessaire de mieux informer les 79% restants des services offerts par la médiathèque.

La médiathèque est avant tout un recueil de documents (livres adultes, livres enfants, CD, DVD, jeux et, depuis peu, livres numériques) consultables sur place et empruntables par les adhérents. Chacun peut retirer à la fois, pour une période de trois semaines (mais vous pouvez échanger des documents tous les jours) éventuellement renouvelable (sauf pour les nouveautés) par simple appel téléphonique, jusqu'à **20 documents (dont 6 DVD, 2 jeux, 1 livre numérique)**.

L'adhésion ne coûte que **8 €** pour une période d'un an (à partir de la date d'adhésion). Elle est gratuite pour les moins de 18 ans, les étudiants et les bénéficiaires de minima sociaux.

Outre le fonds documentaire de Roussillon, les adhérents ont accès à ceux :

- Du réseau des médiathèques du Calavon qui regroupe, avec Roussillon, celles de Apt, Bonnieux, Goult, Jocas, Lacoste, Murs, Saignon et Saint-Saturnin-lès-Apt. Vous pouvez vous rendre dans une de ces médiathèques pour y emprunter ce que vous voulez avec votre carte d'adhérent de Roussillon. Vous pouvez aussi, si vous avez repéré dans une autre médiathèque un document qui vous intéresse (le catalogue complet du réseau est consultable en ligne sur : ccp-apt-pom-c3rb.org), demander à le faire venir sans frais à la médiathèque de Roussillon où vous pourrez le retirer à votre convenance.
- De la bibliothèque départementale (Service Livre et Lecture, SLL) dont le catalogue est également consultable en ligne (bdp84-apt-pom-c3rb.org) en nous demandant, comme pour les médiathèques du réseau, de faire venir à Roussillon les documents que vous souhaitez emprunter.
- A travers l'application "vivre connectés" le SLL propose également à nos adhérents d'accéder depuis leur ordinateur à une offre importante de contenus en ligne en cinéma, autoformation, presse, livres, jeunesse, musique, arts et loisirs, etc.

QUI SOMMES-NOUS ?

Le fonctionnement de la médiathèque est assuré par 2 salariées (dont une à temps partiel), 5 bénévoles permanents (à raison, en principe, d'une permanence par semaine pour chacun) et 2 bénévoles occasionnelles en renfort en cas de besoin.

Il ne reste plus qu'à venir vous inscrire (n'oubliez pas une pièce d'identité et un justificatif de domicile). Nous vous accueillerons avec grand plaisir et nous vous présenterons l'organisation de notre documentation.



LA MÉDIATHÈQUE C'EST AUSSI DE NOMBREUSES ANIMATIONS

dont certaines, actuellement suspendues, reprendront quand la situation sanitaire le permettra.

- Accueil de classes
- Clubs de lecture
- Ateliers d'écritures
- Séances du vendredi (cinéma)
- Accueils périscolaires
- Sors tes parents (sorties culturelles en famille)
- Accueils du centre de loisirs
- Interventions à la crèche intercommunale

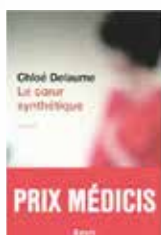
Suivez notre actualité sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/mediathequederoussillon>

<https://www.instagram.com/mediathequederoussillon/>

LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Pour vous allécher encore davantage, voici une brève sélection de nos plus récentes acquisitions en matière de romans :



« **Le cœur synthétique** » de Chloé Delaume (Prix Médicis).

Les états d'âme d'une femme qui se retrouve seule à quarante-six ans.



Sans oublier les polars :

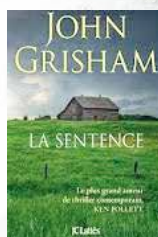
« **L'inconnu de la forêt** » de Harlan Coben.

Emma, se sent très seule. En vacances en Alsace, elle espère découvrir des espèces rares. Soudain, son destin de bonne élève bascule.



« **Le banquet annuel de la confrérie des fossoyeurs** » de Mathias Enard.

Un roman de terroir du Poitou, plein d'humour et de tendresse.



« **La sentence** » de John Grisham.

Octobre 1946. Pete Banning, l'enfant chéri de Clanton, Mississippi, est revenu de la Seconde Guerre mondiale en héros, décoré des plus hautes distinctions militaires.



« **L'anomalie** » de Hervé Le Tellier (Prix Goncourt).

Un long-courrier débarque à New-York après de fortes turbulences. À son bord quelques passagers notoires...



« **Le prix de la vengeance** » de Don Winslow. Eva Mc Nabb, opératrice d'appels d'urgence pour le 911 à La Nouvelle-Orléans, reçoit un appel relatant l'assassinat d'une policière et l'enlèvement de son coéquipier par les narcotrafiquants qui gangrènent la ville.

Trois auteurs que l'on ne présente plus.



« **Fin de saison** » de Thomas Vinau.

Un homme se retrouve enfermé dans sa cave avec un chat et un lapin pendant que le monde s'écroule.



« **Impact** » d'Olivier Norek.

Un polar écologique.

Face au mal qui se propage et qui a tué sa fille. Pour les millions de victimes passées et les millions de victimes à venir. Virgil Solal entre en guerre, seul, contre des géants.

À TRÈS BIENTÔT !

L'équipe de la médiathèque

Communication

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Nous avons fait le choix de ne plus imprimer les comptes rendus des conseils municipaux, notre priorité est de vous transmettre ces informations sans attendre.

Vous pouvez les consulter ou les télécharger directement en ligne sur le site de la mairie : <http://www.roussillon-en-provence.fr/>

Onglet : ma mairie / compte rendu des conseils municipaux

Si toutefois vous préférez avoir le document papier, vous avez la possibilité de vous rapprocher de l'accueil de la mairie pour vous procurer un exemplaire. *Cela nous permet de réduire les coûts et de diminuer l'empreinte écologique.*

Gisèle Bonnelly

Maire de Roussillon

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

**Dimanches
20 juin 2021
et 27 juin 2021
de 8 h à 18 h**

MERCI DE VOUS MUNIR DE :
votre carte électorale,
d'un justificatif d'identité
et de votre propre crayon.

Suivez aussi les comptes rendus de la communauté des communes du Pays d'Apt Luberon :
<https://www.paysapt-luberon.fr/connaître/fonctionnement/conseil-communautaire/pv-et-deliberations/>



© Caroline Rizzetto

FRANCE BLEU VAUCLUSE

Madame le Maire était en direct sur les ondes le 25 mars 2021.



© Caroline Rizzetto

M COMME MAISON

Stéphane Thebaut et sa nouvelle émission
"M Comme Maison" diffusée sur C8
le 16 avril dernier.

CLIP VIDÉO

Samedi 24 avril, le sentier des ocres a été ouvert au tournage d'un clip de Rap du chanteur "Nunca", pour son nouveau morceau "Siroco". Nous partagerons le lien du clip sur les réseaux.

SUIVEZ NOUS !

Agenda, événements, dernières informations, tournages...

Pour recevoir notre newsletter mensuelle :
Envoyer un mail avec pour objet "inscription newsletter" à :
roussilloncom@gmail.com



Caroline Roussillon
Roussillon-en-Provence
Le Sentier des Ocres



7 JUILLET 2021, LE TOUR DE FRANCE PASSE PAR LE VILLAGE

Horaires approximatifs prévues des passages :

- La caravane publicitaire : 11 h 43
- Les coureurs : 13 h 33

Arrêtés de circulation :

- Circulation interdite le **mercredi 7 juillet 2021 de 10 h à 15 h** :
Route de Gordes, Avenue Dame Sirmonde, Rue de la Fontaine, Place et rue de la Poste, Avenue de la Burlière, Avenue Jean-Étienne Astier.
(Horaires pouvant être modifiés par le responsable du dispositif du Tour de France).
- Stationnement interdit à partir **du mardi 6 juillet 2021 à 23 h au mercredi 7 juillet 2021 à 15 h** :
Avenue Dame Sirmonde, Rue de la Fontaine, Place et rue de la Poste, Avenue de la Burlière.

Le garde champêtre intercommunal sera présent en renfort sur le dispositif pour la manifestation. Tout véhicule se trouvant dans la zone de stationnement interdit sera verbalisé et mis en fourrière.

Fredéric Cassan
Brigadier Chef Principal
de Police Municipale

Nouveaux services

LE PANIER D'ÉMILIE

Nous avons le plaisir de vous informer du changement de direction et de propriétaire de l'As du Ventoux et de sa boutique "Le Panier d'Émilie".

Le Panier d'Émilie, a toujours eu à cœur de proposer des produits de qualité à des prix attractifs, et la nouvelle équipe, animée par Karine Turpault, notre nouvelle gérante, poursuivra dans cette voie en s'attachant tant que possible à proposer à notre clientèle des produits de proximité, privilégiant une agriculture raisonnée, et le respect de nos producteurs locaux.

L'offre boutique est également enrichie d'articles d'épicerie fine de haute qualité, et de produits frais, tout aussi fins. L'essentiel est composé de produits locaux, régionaux et artisanaux, sélectionnés par notre équipe avec une exigence qualitative et gustative permanente.

"Le panier d'Émilie" développera dans cet esprit sa propre marque d'épicerie provençale.

Notre équipe vous accueille avec le sourire, la bonne humeur et avec de nombreux conseils :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30
- et le samedi 8 h 30 à 13 h

Vous pouvez également passer commande sur notre site :

www.lepanierdemilie.com pour un retrait en boutique ou pour une livraison les mardis et vendredis.

Chaque mardi et vendredi vous pourrez également bénéficier de la présence de notre poissonnier, écailler et traiteur de "L' Artisan Rémora".

Nous espérons que les Roussillonnais, les habitants du pays d'Apt et nos habitants de passage viendront nombreux soutenir le nouvel élan du "Panier d'Émilie", afin que notre boutique devienne un lieu incontournable où il fait bon y faire ses emplettes dans la joie et la bonne humeur.

Karine, Émilie, Sylvain, Jonathan, Karine, Monique, Sabine, Julie vous y attendent■



Contact :
06 38 23 33 46
 L'As du Ventoux
 ZAC du Pied Rousset
 84220 Roussillon

© Panier d'émilie

L'ARTISAN RÉMORA POISSONNIER

Une poissonnerie chez « Le Panier d'Émilie ».

L'Artisan Rémora, ancien marin d'État et diplômé du lycée de la Mer de Sète (34), vous propose coquillages, poissons et plats traiteurs.

Il est votre hôte à la dégustation des saveurs marines et réalise ainsi, sur lit de glace et algues goémon, vos plateaux plancha, cocktail et fruits de Mer avec des produits d'une fraîcheur garantie et de qualité supérieure voir d'excellence.

Présent sur la Zone du Pied Rousset, votre poissonnier/écailler vous accueille les **mardis et vendredis dès 8 h.**

Des créneaux de livraisons les mercredis et samedis, à destination du « Panier d'Émilie », sont aussi possibles■



Contact :
Frédéric Attard
 Voir sur place
 directement



© Rémora

LE COULET DE MIEL

Producteur de miel à Roussillon, Sabine Schmitt et Laurent récoltent le miel de leur rucher sur les différentes miellées.

Vous pouvez découvrir ces différents miels, comme : l'acacia, châtaigner, lavande et d'autres plus rares.

Dégustez ces miels à la maison, sur rendez-vous ou au petit bonheur...■

Contact :

06 59 50 56 19 ou 04 90 05 80 77
814 route des Gaillanes 84 220 Roussillon



© Sabine Schmitt

STEVEN FOURNIER

Dans le village, nous avons l'habitude de croiser la famille Fournier, un pinceau à la main. Steven, le fils, s'installe dorénavant en tant qu'autoentrepreneur avant de prendre le relais de son père.



Notre artisan peintre dépose la couleur sur les constructions intérieures ou extérieures.

Steven vous aide aussi à trouver des teintes et des matières en harmonie avec vos goûts et votre lieu de vie pour vos murs, plafonds, boiseries, façades et volets...

Au-delà des travaux de peinture, il est aussi amené à poser d'autres revêtements, tels que les papiers peints, la toile de verre ou encore l'application de résine...■



Contact : 06 32 78 69 81
fournier.steven84@gmail.com

© Steven Fournier

© Steven Fournier

RELAIS DE LA PIOCHE

Besoin de faire le plein de votre véhicule, poids lourds, camions et camping-cars !

C'est désormais possible à Roussillon. L'entreprise Ravoire et fils (de Goult) installe sa station-service dans la zone artisanale de Pied Rousset à Roussillon.

Elle est ouverte 24h/24 depuis le 22 avril 2021.

Gazole, sans plomb, E 95, E 10, E 85.

Mais aussi l'AdBlue (pour les nouveaux véhicules diesels devant répondre à la norme anti-pollution Euro 6). (Pas de borne électrique).

Paiements :

- Carte bancaire et espèces 24h/24
- Carte abonnée, les contacter au : 04 90 72 22 98 ■



RAVOIRE & FILS
**RELAIS DE LA
PIOCHE**
04 90 72 22 98

Contact :

04 90 72 22 98

Ets Ravoire et fils

<http://www.ravoire.net/>

Mail : ravoire@ravoire.net

[f](#) Relais De La Pioche

© Relais de la pioche

© Rémi Sauvadon

LA MIRANDE

Je me suis installé sur la commune de Roussillon car j'ai des terrains appartenant à ma grand-mère.

Mon grand-père avait planté des oliviers, j'ai donc décidé de continuer l'exploitation de l'oléiculture.


Actuellement, mon point de vente est sur le marché de Roussillon (tant qu'il y a de la place), où je vends pour l'instant que l'huile d'olive.

Parallèlement, je développe aussi le raisin de table, le maraîchage et l'apiculture. Par la suite j'aurai donc aussi du miel, du maraîchage (tomate, poivron, aubergine, courgette, melon) pour le mois de juillet.

Je n'ai pas encore de point de vente sur mon exploitation mais on peut me contacter par mail ■ **Rémi Sauvadon**

Contact :

remi.sauvadon@gmail.com

 "La mirande"

CAMPING ARC EN CIEL

© Caroline Rizzetto



Isabelle et Pascal Accou, les nouveaux propriétaires du Camping proposent un lieu familial,

calme, en pleine nature, avec de grands espaces et à proximité des villages.

Contact :

campingarcenciel@wanadoo.fr

04 90 05 73 96

JOHNSON-DURIF GALERIE L

JOHNSON
JDURIF

JOHNSON - DURIF Architecture
Architecture d'intérieur - Décoration
Création de mobilier et luminaires

Nous mettons à votre service une expérience de vingt-cinq ans dans la rénovation et décoration. **N'hésitez pas à nous y rencontrer et discuter de vos projets.**

GALERIE
L

GALERIE L

Showroom et bureau de JOHNSON - DURIF



© Léa Durif

Nous présentons notre travail et exposons ce que nous aimons
Art - Objets - Décoration - Mobilier de créateurs

Peinture, Photographie, Objets, Mobiliers,
Luminaires, Créations contemporaines...

Expositions Temporaires

Un lieu ouvert à tous,
n'hésitez pas à venir partager notre univers.

Programmation sur notre site www.johnson-durif.com

Exposition Alain Weider à partir du 19/05

Exposition HANS SILVESTER : 19/06 > 19/11

Horaires d'ouverture :

Jeudi, vendredi, samedi :
11 h - 13 h et 16 h - 19 h

Sur rendez-vous toute la semaine

Léa Durif :

06 73 10 34 18

Bernard Johnson :

06 08 04 06 95

Johnson.durif@gmail.com

www.johnson-durif.com

29 rue des Lauriers

84 220 Roussillon



© Léa Durif

Vie culturelle

de Roussillon

EXPOSITION HANS SILVESTER

Hans Silvester, par le biais du cabinet Johnson-Durif, a choisi Roussillon pour exposer une quarantaine de ses photographies inédites sur le thème du vieillissement des matériaux et de la couleur.

Cette exposition en plein air aura lieu du 19 juin au 19 novembre 2021 dans le Centre ancien du village et à l'Usine Mathieu 1821. L'accès à l'exposition sera entièrement libre et gratuite.

• Pendant toute la durée de cet événement, les photographies originales seront visibles à la Galerie L. située, 29 rue des Lauriers à Roussillon.

• Pour accompagner cet événement, un dépliant présentant Hans Silvester, et le parcours de l'exposition accompagnera les visiteurs.

• Parallèlement, des ateliers dessins, des ateliers d'écriture, un parcours poétique, une exposition scientifique et des actions de sensibilisation à l'art photographique, à la protection de l'environnement et de l'habitat, au développement durable seront développées tout au long de l'exposition auprès de tous les publics et notamment les scolaires.

Ces opérations seront menées en partenariat avec les acteurs culturels du territoire (les médiathèques du réseau du Calavon, écoles, centre social Lou Pasquié, Goût de Lire en Pays d'Apt, Ôkhra, etc.



© Hans Silvester

Hans Silvester est un photographe professionnel indépendant et un militant écologiste allemand. Il se passionne très tôt pour la photographie mais ce sont ses voyages à travers l'Europe qui lui donnent le goût du reportage. Il publie en 1960 son premier ouvrage **Camargue**, la préface sera écrite par Jean Giono ce qui lui procure un succès immédiat.

Il s'installe par la suite en Provence, dans le village de Lioux, où il vit toujours tout en continuant de parcourir le monde pour ses reportages.

À partir des années 1972, Hans Silvester oriente son travail vers le militantisme environnemental.

Pour lui, la photographie est un moyen d'aller vers l'autre, de témoigner de la beauté du monde, de sa précarité et de dénoncer la dévastation de la nature.

Tout l'intéresse mais il prend le temps d'observer les êtres vivants dans leur environnement naturel avec empathie, curiosité, admiration.

En toutes choses, Hans Silvester garde son calme et son optimisme en mettant sa joie de vivre au service de ses convictions profondes. Il laisse au spectateur le soin de s'interroger sur le propos de ses images pour garder la mémoire d'un monde qui disparaît ou dénoncer une vision alarmante de l'évolution des sociétés.

Hans Silvester est un photographe toujours en activité. Il poursuit toujours ses voyages. Il a publié plus d'une cinquantaine d'ouvrages dont vous pouvez retrouver certains à la Médiathèque de Roussillon.



© Mathieu Barrois

ROUSSILLON, OCRES & COULEURS LES 100 ANS DE L'USINE MATHIEU 1821

Construite en 1921 par Camille Mathieu, achetée par la commune de Roussillon dans les années 90 et depuis réhabilitée, l'usine d'ocre Mathieu fête ses 100 ans.

À l'image du village de Roussillon, une vie de 100 ans est une vie bien remplie.

Pendant 40 ans, jusqu'en 1963, l'usine a fabriqué et exporté l'ocre dans le monde entier.

Puis, est venu le temps de l'usine endormie. Depuis 1994, ce site reprend vie avec la création d'Ôkhra, du Conservatoire des ocres et de la couleur, devenu écomusée de l'ocre.

Un anniversaire, c'est l'occasion de faire la fête, de se retrouver, de parler du bon temps et de partager des moments amicaux.

Après plus d'une année de crise sanitaire, c'est d'autant plus important de se retrouver tout en prenant soin de vous, de nous et en respectant les gestes barrières.

C'est ainsi qu'à partir de la réouverture de l'écomusée, nous vous proposons des goûters réguliers pour échanger autour d'un jus de fruit, tisane et petits gâteaux des informations, témoignages et documents autour des trois thèmes : Roussillon, ocres & couleurs.

Des pique-niques colorés seront aussi organisés tout au long de l'été pour prolonger ces moments.



© Mathieu Barrois



Enfin, nous vous proposons de lancer cette opération des

100 ans de l'usine Mathieu

SAMEDI 12 JUIN 2021

sur le thème du temps retrouvé
et de la mobilité douce à pied ou à vélo
sur la commune.



© Mathieu Barrois

Toute la journée, si les conditions sanitaires le permettent, nous vous proposons différentes activités.

Sportives et culturelles de 9 h à 11 h :
1921, Roussillon au temps des vélos et des carrioles

RDV en vélo à l'usine Mathieu pour l'accueil,
départ en vélo pour le village de Roussillon, jusqu'au parking vélo,
place du Pasquier,
visite guidée du village, puis retour en vélo à l'usine.

Apprenantes et amusantes de 11 h à 13 h :
1921, Ocrier d'un jour

lavage d'ocre, calcination et broyage de l'ocre,
fabrication de son « ocre Roussillon » et dessins aux pochoirs.



© Mathieu Barrois



© Mathieu Barrois

Nourrissantes et rafraîchissantes de 13 h à 15 h :
1921, Couleurs à boire – couleurs à manger

Pique-nique "jaune et rouge" sorti du sac,
bourse aux échanges de livres, d'archives et de documents.

Ludiques et colorées de 15 h à 18 h :
1921, Le temps des retrouvailles

loto coloré,
concours de boules,
chasse aux trésors.

Accueil d'une
partie de
l'exposition
Hans Silvester
19 juin > 19 nov.
(Voir page 23)

**N'hésitez pas à nous contacter pour préparer et participer à cette journée.
Nous espérons vous y voir nombreux ■**

Mathieu Barrois
Président directeur général



Contact :
mathieubarrois@okhra.com
info@okhra.com
04 90 05 66 69

© Mathieu Barrois

FESTIVAL SAMUEL BECKETT

© Association Beckett



La 21^{ème} édition du Festival Beckett aura lieu du **19 au 21 juillet 2021** au Conservatoire des ocres de Roussillon.

Cette année, la disparition de Jacques Frantz, notre président qui, avec Stéphane Valensi a assuré la direction artistique du festival depuis 2016 et travaillé à cette programmation 2021, nous affecte particulièrement. Par ses lectures inoubliables, il a été pour nous tous depuis la création du festival, un pilier, un compagnon qui a fait résonner la voix vibrante de Samuel Beckett.

Et nous sommes aujourd'hui nombreux à vouloir poursuivre l'élan de ses fondateurs : Henri Vart et Henri Marcou, au premier rang desquels, Marion Loran Vart, présidente d'honneur de l'association.

Nous espérons cette année accueillir de nouveaux adhérents pour continuer à faire de ce festival le lieu de rencontre incontournable des amateurs de théâtre et de littérature.

Depuis plus de vingt ans, celui-ci rend hommage au génie, au courage et à la générosité de Samuel Beckett, qui, pourchassé par la Gestapo, trouva refuge à Roussillon de 1942 à 1945. C'est là qu'il décida d'écrire en français et que naquit le sujet de **"En attendant Godot"**, pièce fondatrice du Théâtre de l'absurde.

Vladimir : ... nous avons été ensemble dans le Vaucluse, j'en mettrais ma main au feu. Nous avons fait les vendanges, tiens, chez un dénommé Bonnelly à Roussillon.

Estragon : C'est possible. Je n'ai rien remarqué.

Vladimir : Mais là-bas tout est rouge !■

La maison Samuel Beckett

Mairie de Roussillon - 84 220 Roussillon

<https://festivalsamuelbeckett.wordpress.com>

PROGRAMME DU FESTIVAL BECKETT 2021

Lundi 19 juillet

18 h

Hommage à Jacques Frantz

19 h 30

La plus précieuse des marchandises / de Jean-Claude Grumberg
Lecture par Olga Grumberg

Mardi 20 juillet

19 h 30

Lecture d'un texte
de Samuel Beckett
Carte blanche à Dominique Valadié

Mercredi 21 juillet

21 h

Penser qu'on ne pense à rien
c'est déjà penser quelque chose
de Pierre Bénézit,
mise en scène de l'auteur
Avec Anne Girouard,
Vincent Debost et Luc Tremblais

Nous vous informons que l'Assemblée Générale de notre association s'est déroulée le dimanche 9 mai 2021 à 15 h au Conservatoire des ocres de Roussillon.

Pour l'avenir de notre association, nous espérons toucher de nombreux adhérents, y compris ceux qui ne sont plus membres ou bien qui souhaitent le devenir. Seuls les adhérents à jour de leur cotisation pouvaient participer au vote, je vous rappelle son montant : 15 € par personne, 25 € pour un couple et 150 € par personne ou couple bienfaiteur. **Votre chèque doit être libellé à l'ordre de "l'Association la Maison Samuel Beckett" et adressé à notre trésorière : Pascale Rivray Coupard 335, chemin de la Garrigue 84 580 OPPEDE.**

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné.....
Nom Prénom.....
Demeurant..... demande mon adhésion ou le
renouvellement de mon adhésion à L'Association « LA MAISON SAMUEL BECKETT » en tant que :

Membre actif

Membre bienfaiteur

Je verse ce jour la somme de.....€ Par chèque bancaire N°.....

Fait àle

Vie associative

LOU PASQUIÉ INFOS

ZOOM SUR L'ACTION COLLECTIVE FAMILLE

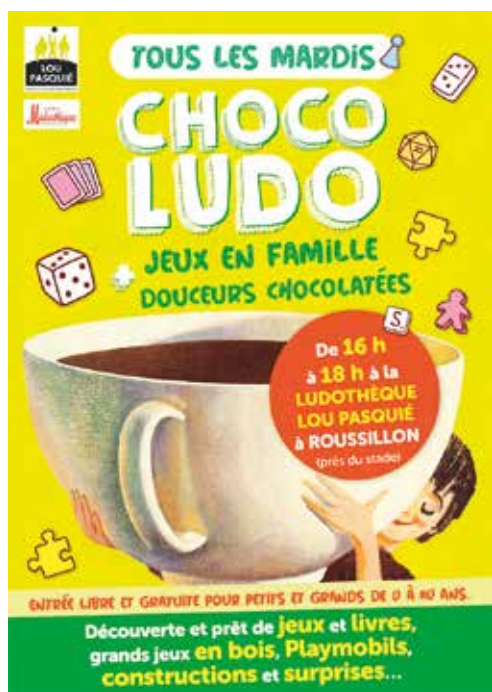
CHOCO LUDO

Depuis le mardi 16 mars, Morgane de Lou Pasqué et Muriel de la Médiathèque de Roussillon, vous retrouvent avec joie à la Ludothèque de Lou Pasqué pour un nouveau rendez-vous hebdomadaire pour jouer, partager, échanger en famille à « **La CHOCO LUDO** ».

Un espace de jeu, d'activités pour se rencontrer dans la salle de la Ludothèque et aussi en extérieur dans un cadre sécurisé.

Contact :
Lou Pasqué
04 90 05 71 04
ludothèque.cslp@gmail.com

Médiathèque
04 90 05 56 40



LA FABRIQUE À ANNIVERSAIRE ET AUTRES FÊTES...

Et pour très bientôt, toujours à la Ludothèque, Morgane vous proposera « **La Fabrique à Anniversaire et autres fêtes** ». Elle vous accompagnera dans l'élaboration de cette journée inoubliable en passant de la décoration, aux jeux dans la pinède, à la collaboration entre enfants et parents, et jusqu'au gâteau final. Tout un programme !

Enfin les équipes de bénévoles et de salariés du centre social et culturel Lou Pasqué continuent de vous accueillir en restant motivées et innovantes et de vous proposer activités et services. N'hésitez pas à venir vous joindre à nous ■

Centre Social et Culturel Intercommunal Lou Pasqué
Place du Pasquier
Accueil secrétariat : 04 90 05 71 04
site web loupasquie.wordpress.com
facebook.com/loupasquie.vielocale.3

L'équipe du centre Social



CERCLE CAMILLE MATHIEU

Chers Adhérents.

Vu la situation actuelle, le Cercle est toujours tributaire des décisions gouvernementales, dès que le feu vert sera donné nous reprendrons nos activités.

Restez prudents. À bientôt.

Aline Cheroute

DE LA CULTURE AU PATRIMOINE...

Créée il y a 12 ans à l'initiative de Daniel Bouziat alors en charge de la culture, l'association « Roussillon, des Musiques et des Mots » a été dissoute le 31 décembre 2020. Daniel Bouziat, qui en était le Président, ainsi que les membres du bureau et du conseil d'administration ont pris la décision, après la clôture des comptes, de verser la somme restante à une association roussillonnaise œuvrant pour le patrimoine. La somme de 3 804,83 € a donc été remise à Hélène Albertini, présidente de l'association « Amicale de Saint-Michel ». Celle-ci, fidèle des manifestations culturelles organisées par l'association « Roussillon, des Musiques et des Mots », nous a toujours honorés de sa présence, que ce soit lors du Festival des Musiques et Chants Anciens ou des Soirées autour d'un Verre et nous l'accueillions avec grand plaisir.

Vendredi 26 Mars, Daniel Bouziat, Hélène Albertini et Gisèle Bonnelly ont officialisé la transaction financière sur les lieux mêmes de la Chapelle Saint-Michel qui est en cours de construction depuis 1989. Cette somme contribuera à la poursuite des travaux de la Chapelle Saint-Michel située sur l'emplacement d'une chapelle érigée par les roussillonnais en hommage à leur Saint Patron pour les avoir protégés de la grande peste de 1720. Hélas, cet édifice religieux n'a pas résisté au temps et fut détruit au fil des décennies. C'est Jean-Luc Cherel, ami fidèle de la paroisse qui, avant sa disparition, avait fait promettre aux roussillonnais de rebâtir une chapelle au même endroit. Aujourd'hui c'est chose faite, la petite chapelle est presque terminée et devrait être consacrée le 29 septembre, jour de la Saint-Michel. Hélène Albertini, très sensible à ce don, a tenu à remercier chaleureusement les membres de l'association ■

Jocelyne Battistini

Madame le Maire remercie M. Daniel Bouziat et l'ensemble des membres de l'association pour leur implication dans la vie artistique et sociale du village pendant ces nombreuses années, soirées dont le succès ne s'est jamais démenti. Merci pour le don à l'association « Amicale de Saint-Michel » ■

Gisèle Bonnelly

Madame le Maire

ASSOCIATION RVH

(Roussillon, le Village et ses Hameaux)

Comme vous, nous avons été impactés par la pandémie pendant l'année 2020.

Nous avons cependant pu organiser notre fête des voisins en juin et la fête des Huguets en juillet. Nous étions moins nombreux que d'habitude, pour respecter de bonnes distances sur la place des Huguets, et nous avons remplacé le bal par un spectacle avec Jean-Sébastien Bressy et son percussionniste : hommage à la chanson française. Cet artiste Pernois fort sympathique et talentueux nous a tous enchantés. Belle soirée plus calme et tout aussi festive que tous ont apprécié.

Cette année, nous vous donnons rendez-vous le samedi 26 juillet pour notre fête annuelle. Nous avons programmé un spectacle de Jean-Sébastien et nous travaillons à une autre formule dînatoire que la paella traditionnelle.

À vos agendas et au plaisir de vous voir bientôt ■

Le bureau de l'association



SI ON VOUS PARLAIT DU TÉLÉTHON

Je remercie les commerçants et vignerons de Roussillon, Maryse Daumen qui nous a fait des lots surprises et bien entendu toutes les personnes qui ont pris des billets de tombola vendus par : Maryse Daumen et Pierrette Combe, Marie Bernard et Hélène Albertini. La tombola a rapporté 2 050 €.

Les lots ont été préparés par Pierrette. Nous en avons eu 18 et 18 lots surprises. Les gagnants ont été très contents. Le tirage a eu lieu le 23 décembre par Madame le Maire Gisèle Bonnelly. Nous l'avons organisé à la suite du décès de Marie-José Bellœuvre qui avait dit ni fleurs ni couronnes mais un chèque pour le téléthon. Elle a été présidente pendant plusieurs années.

Espérons qu'en 2021 nous pourrons faire comme chaque année un loto et un repas des chasseurs. Ce qui permet de faire un chèque plus important ■

Hélène Albertini

Je remercie Hélène et toutes les personnes qui malgré la crise sanitaire ont œuvré pour cette cause en 2020.

Dès que nous le pourrons, nous nous réunirons afin de faire le point, nous cherchons des bonnes âmes qui veulent bien nous aider ■

Vous pouvez me contacter au :
06 84 24 86 00

Marie Bernard
Conseillère municipale



OCTAMBUL EN LUBERON

L'association a le plaisir de vous présenter le programme de la saison 2021.

25 artisan-es et artistes vous présenteront leurs nouvelles créations.

Ces créations artisanales sont du fait main Français, elles sont en grande partie élaborées dans le Luberon et communes limitrophes, dans de petits ateliers mais pas que !

Des invitées viennent souvent d'Ardèche, du Gard, du Var et autres régions !

Les créatrices vous expliqueront pourquoi le choix de leurs matériaux de base et comment de tels merveilleux objets arrivent à être façonnés.

Soyez les bienvenu-es ■

Octambul

AMIS ROUSSILLONNAIS(ES)

Vous circulez tous, en voiture, à moto, à vélo, à cheval ou à pied sur les voies qui donnent accès à notre merveilleux village.

Vous avez constaté l'indiscipline notoire d'un trop grand nombre d'automobilistes qui roulent à une vitesse très excessive, tant sur les tronçons d'accès au village où celle-ci reste autorisée à 80 km/h, qu'après les panneaux d'entrée de la zone agglomérée où elle est théoriquement limitée à 50 km/h.

Le Conseil général estime qu'il n'y a pas lieu de réduire la vitesse autorisée hors village, car selon lui, les conducteurs adaptent leur vitesse à la configuration de la route. Ce n'est malheureusement pas vérifié sur le terrain pour beaucoup.

Je n'ai pas de solution à proposer, mais vous invite à nous regrouper dans une association amicale et sans contrainte sous un nom à définir, par exemple « Roussillon un village paisible » afin de réfléchir, émettre des idées et faire des propositions sérieuses que nous pourrions présenter aux autorités pour réduire les risques et nuisances observées quotidiennement, dans ce domaine comme dans d'autres que chacun pourrait évoquer.

Si vous partagez mon inquiétude, mais aussi mon envie de valoriser encore notre beau village, contactez moi par messagerie à : mmseguy@orange.fr ou par téléphone : 06 60 50 12 34 ■

Michel Seguy

RURAL YACHT CLUB ROUSSILLON-LUBERON

Parce que la voile n'est pas seulement une spécificité des territoires de littoral !

C'est la richesse et la créativité des roussillonnais qui met une fois de plus Roussillon au premier plan d'une initiative pour le moins originale, et qui est en soi une première mondiale ! Et oui ! ... Et il ne s'agit pas là d'une galéjade, mais bien d'une initiative on ne peut plus sérieuse : il s'agit de la création du premier Rural Yacht Club (RYC) au monde, à savoir le « RYC Roussillon Luberon ».

Mais, me direz-vous, un yacht club, ... certes... mais pour naviguer où ? Sur l'Immergue ou le Calavon ? Que nenni ! Un Yacht Club est avant tout une histoire de navigateurs et de passionnés qui ont l'envie commune de se réunir pour affiner leurs connaissances maritimes, échanger de l'actualité sportive et internationale du nautisme, pour partager, pour initier les néophytes, mais aussi et surtout, pour naviguer.

Alors, la mer ?? Elle est où ? À cela, je répondrais deux choses : la première, c'est que l'accès à la mer n'est pas une difficulté en soi... Une petite heure et demi nous sépare de Marseille ou autre capitale du nautisme. Et même, il faut raisonner au delà : nos marins sont à même de naviguer sur toutes les mers du globe ! Ben tiens ! Il suffit de s'y rendre et de poser ses fesses sur un voilier et zou, c'est parti pour une navigation. Donc le principal souci est de trouver un voilier...

Mais ça, les gars du RYC (bien plus expérimentés que la farce ne pourrait laisser croire) savent faire.

La seconde chose à laquelle je répondrais à la question « la mer, elle est où ? », c'est que la mer, ne l'oublions pas, est l'essence même des roussillonnais. Je m'explique ... Ou plutôt, je cite tout simplement le slogan du RYC Roussillon Luberon : « Hic mare fuit » autrement dit « ici fut la mer ». Et oui... L'histoire de Roussillon s'ancre, (et le terme n'est pas choisi au hasard) dans une histoire lointaine de lagons aux eaux turquoise, avant que la mer ne se retire, laissant en héritage son sable offert à l'oxydation que nous appellerons « ocre ».

Bref, le RYC Roussillon Luberon s'est formé autour de 14 membres avec la vocation :

- de favoriser les rencontres de passionnés aux cœurs embrumés d'embruns, éloignés des brumes des bords de mer,
- de proposer un éveil et une sensibilisation nautique aux jeunes (et aux moins jeunes d'ailleurs) pouvant conduire les plus motivés vers de l'initiation,
- de constituer et de former des équipages pour participer à un programme de régates,
- de débattre, loin de l'agitation des villes et des ports des sujets de technologie, de sponsoring, de performance, mais aussi d'environnement grâce à des rencontres et des colloques .

- de s'inscrire dans l'économie du territoire en activant des projets de sponsoring nautiques ambitieux.

... Concrètement, le RYC Roussillon Luberon est un véritable yacht club à la fois prestigieux et démocratique. Le concept de Rural Yacht Club est voué à se développer sur de multiples autres territoires. Et gagner sa reconnaissance sur les plans d'eau tout en affirmant notre ancrage luberonnais.

Au programme :

Des rencontres autour du suivi des grandes courses et événements nautiques, des débats et des conférences, des navigations en régate et notamment la participation à la Croisière Bleue (Antibes/Calvi – Calvi/Antibes) à la pentecôte, des sessions de navigation et de formation en voilier habitable avec l'école de la Société Nautique de Marseille, notamment, la participation à des régates ponctuelles et corporatives, la sensibilisation et la formation de jeunes mousses avec pour mission de présenter la voile et le nautisme autour d'une vision pédagogique et géographique, la mise en relation avec des écoles de voiles, l'organisation de permis mer, etc... Et bien sûr, des navigations de plaisance entre membres du club.

Rural Yacht Club de Roussillon-Luberon
Association loi 1901

Article 1 : Dénomination

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi 1901 et le décret du 16 novembre 1901 ayant pour nom :

Rural Yacht Club – Roussillon Luberon (RYC-RL)

Article 2 : Objet

Cette association a pour but la promotion et l'encouragement de la navigation sportive et de plaisance en milieu rural et régional. Les activités de l'association comprendront en particulier :

- La sensibilisation et l'initiation à la voile à destination des habitants des territoires ruraux et de la région du Luberon.
- La pratique de sports nautiques de plaisance et/ou de compétition.
- L'organisation de régates et toutes prestations de service susceptibles de promouvoir directement ou indirectement l'objet de l'association ■

Contact : RYCRL@gmail.com

Alain Devaux

DERNIÈRES INFOS !

4 FEU DE FORÊT

Le risque sur la commune

On parle de feu de forêt lorsqu'un feu concerne une surface minimale d'un hectare d'un seul tenant et qu'une partie au moins des étages arbustifs et/ou arborés (parties hautes) est détruite.

La commune de Roussillon est soumise à un risque de feu de forêt et de feu de garrigue lié à la présence d'une couverture forestière sur tous les reliefs de la commune. Ce risque concerne un certain nombre d'habitations installées dans les espaces boisés.

📌 Réglementation

L'emploi du feu est interdit à toute période de l'année sauf dérogation conformément à l'arrêté préfectoral du 30 janvier 2013 modifié le 7 février 2018.



Les obligations légales de débroussaillage (OLD) visent à diminuer l'intensité du feu, en diminuant la biomasse combustible et à créer une discontinuité du couvert végétal afin de ralentir la progression du feu (article L134-6 du Code forestier). Ces travaux sont à la charge des propriétaires. Le maire assure le contrôle de l'exécution des OLD.



ÇA S'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS !

JUILLET 1989

Le dernier feu majeur survenu sur la commune date du 14 juillet 1989 et a parcouru 80 hectares.



© SDIS 06

Les bons réflexes

Consignes de sécurité À respecter



Dégager les voies d'accès



Rentrer dans un bâtiment en dur



Couper gaz et électricité



Fermer portes et fenêtres

AVANT L'ÉVÉNEMENT

- Débroussailler autour de son habitation
- Nettoyer les gouttières, des feuilles peuvent s'y accumuler

SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN DÉPART

- Informer les pompiers le plus vite possible
- Respirer à travers un linge humide
- Attaquer le feu si possible

DANS LA NATURE

- S'éloigner du feu et des fumées le plus rapidement possible
- Ne pas sortir de votre voiture

UNE MAISON PROTÉGÉE EST LE MEILLEUR DES ABRIS

- Fermer et arroser les volets, portes et fenêtres
- Occulter les aérations avec des linges humides
- Fermer le gaz et couper l'électricité



Mesures de gestion du risque

Pour protéger les personnes et les biens, l'accès et la circulation dans les massifs forestiers sont réglementés. Une information quotidienne sur ce niveau de danger est assurée en saison estivale via le site internet de la Préfecture.

La surveillance forestière estivale des massifs forestiers est assurée par des patrouilles terrestres et une surveillance aérienne.

Des aménagements de terrain en matière de défense contre l'incendie sont réalisés : pistes d'accès pompiers, pare-feux, installation de citernes d'eau accessibles aux engins terrestres...



Liens utiles :

Base de données pour les incendies de forêts
www.prometkeo.com

Application smartphone « Prévention incendie » de l'Entente pour la Forêt Méditerranéenne

Consignes de sécurité À respecter

Ne pas téléphoner

S'éloigner du feu

Ne pas prendre la voiture

Laisser les enfants à l'école

APRÈS L'ÉVÈNEMENT

- Sortir protégé (chaussures et gants en cuir, vêtements coton, chapeau)
- Éteindre les foyers résiduels sans prendre de risque inutile
- Inspecter son habitation et surveiller les reprises
- Déclarer le sinistre à l'assurance dans les plus brefs délais

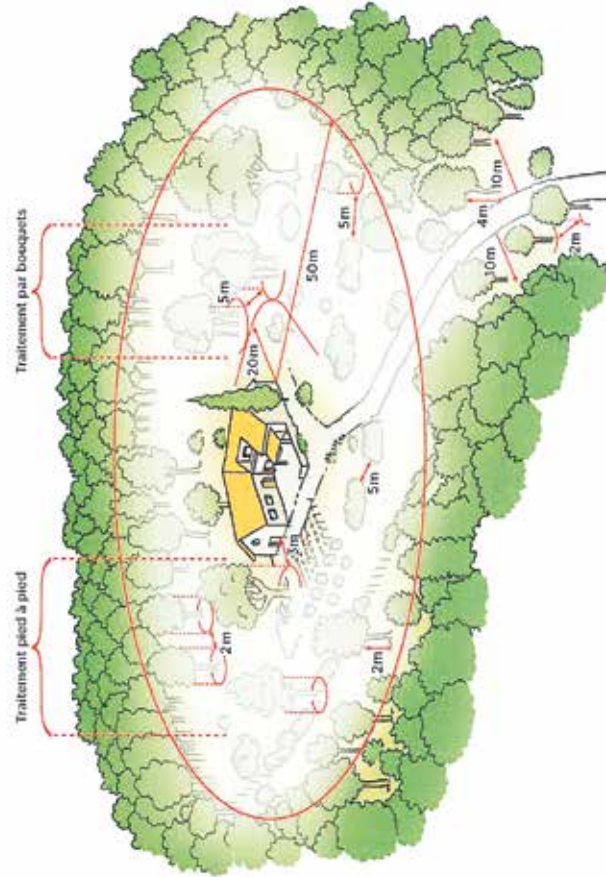
OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Chaque particulier est soumis à l'obligation légale de débroussaillage (OLD), qui est encadrée par le Code Forestier et des arrêtés préfectoraux. Cette obligation constitue l'élément majeur de la prévention des incendies.

Définition

cette obligation consiste à dégager tous les abords de constructions, chantiers et installations de toutes natures qui doivent être débroussaillés sur un rayon de 50 mètres, autour des voies privées dominant accès à ces constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre et sur une hauteur minimale de 4 mètres et sur la totalité des terrains situés en zones urbaines définies par un document d'urbanisme (POS, PLU, ...). De plus, plusieurs travaux complémentaires doivent être réalisés par le propriétaire, tels que supprimer tous les arbres et les branches à moins de 3 mètres de la façade de l'habitat, éliminer les arbres morts, couper toutes les branches basses situées à moins de 3 mètres du sol, supprimer tous les arbustes situés sous les arbres, évacuer les végétaux coupés ou les incinérer sous certaines conditions.

Comment débroussailler ?



Ces gestes permettront, en cas de feu, de protéger les biens et les personnes et d'éviter la propagation dans les propriétés situées à proximité.

L'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts. Le non-respect du débroussaillage est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros.



ENEDIS

Roussillon, appuyée par Enedis, s'engage dans la transition écologique et met en place, grâce au compteur Linky, le pilotage de son éclairage public



Enedis, acteur engagé de la transition énergétique, propose un service d'alerte pour détecter les anomalies d'éclairage public en exploitant les données quotidiennes collectées grâce aux compteurs Linky.

Pilotage de l'éclairage public grâce au service « Mon Eclairage Public » proposé par Enedis

Quel est le service ?

Il s'agit d'un service d'alerte basé sur les données quotidiennes de consommation permettant de détecter des suspicions d'anomalies sur l'éclairage public.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Chaque nuit, les données de consommation de tous les points d'éclairage public équipés de compteurs Linky sont remontées puis analysées le matin par le système d'information d'Enedis. La consommation d'une journée à l'autre étant similaire pour l'éclairage public, toute rupture à la baisse ou à la hausse est ainsi identifiée. La collectivité est informée d'une suspicion de panne dès le lendemain matin via une alerte mail. À travers un site internet dédié, la collectivité peut géo-localiser, analyser, paramétrer et suivre simplement l'ensemble de ses alertes. Depuis le lancement de ce service, plusieurs centaines de pannes ont été détectées avec succès, avant même d'être signalées par les citoyens !

« Un partenariat entre Roussillon et Enedis pour une gestion plus efficiente de l'éclairage public »

Linky au service de la maîtrise de l'énergie de l'ensemble des foyers de la commune

Les compteurs communicants installés sur la commune vont permettre aux habitants de bénéficier de nombreux avantages

En effet, Linky, bien plus qu'un compteur électrique, permet d'accéder à de nouveaux services : suivi de la consommation électrique, opérations à distance, facturation sur la consommation réelle, Linky favorise ainsi la transition écologique et les nouveaux usages, telles la mobilité électrique ou l'autoconsommation. Chacun pourra ainsi suivre sa consommation électrique grâce à son espace client Linky.

FINANCES PUBLIQUES VAUCLUSE

Nouveaux horaires d'accueil depuis le 15 avril 2021.

- **Service des impôts des particuliers**, les trésoreries et les services de publicité foncière : **avec ou sans RDV du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30**
- **Service des impôts des entreprises** et le service départemental des impôts fonciers : **exclusivement sur RDV du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30**

IMPÔTS . GOUV

- Pour toute question fiscale, vous adresser au : 0 809 401 401 (numéro non surtaxé)
- Accueil téléphonique en journée et accueil personnalisé sur RDV
- Paiements en espèces ou par carte bleue auprès des buralistes agréés (liste sur le site [impots.gouv.fr/rubrique particuliers/](http://impots.gouv.fr/rubrique-particuliers/) découvrez le paiement de proximité)

ADMR



ENFANCE
ET
PARENTALITÉ



ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP



SERVICES
ET SOINS
DES
SÉNIORS



ENTRETIEN
DE LA
MAISON

Besoin d'aide à votre domicile ? L'ADMR est présente sur votre commune depuis 40 ans et accompagne déjà 28 personnes sur votre territoire !

Association d'intérêt général, portée par des valeurs fortes de proximité, solidarité et convivialité, l'ADMR propose des réponses de proximité, adaptées et personnalisées à chaque situation autour de 4 pôles d'activité : enfance, handicap, seniors, maison.

Depuis peu, le portage de repas est assuré sur votre ville. Un repas équilibré vous est proposé midi et soir. Ce service est ouvert à tous.

Coustelllet :

Maison des services ADMR
107 rue Lou Marca / Coustelllet 84 660 Amubec
04 90 74 05 65 et 04 90 74 03 79
8 h -12 h et 13 h - 17 h
coustelllet@admr84.org
<https://www.admr84.fr>

Goult :

Local de l'association locale ADMR / Place Saint-Pierre / Goult
Permanence tenue par Mme Jonemann
Jeudi de 10 h - 12 h
04 90 72 38 15
goult@admr84.org

Reconnaître L'AMBROISIE à feuilles d'armoise



Une plante au pollen dangereux pour la santé



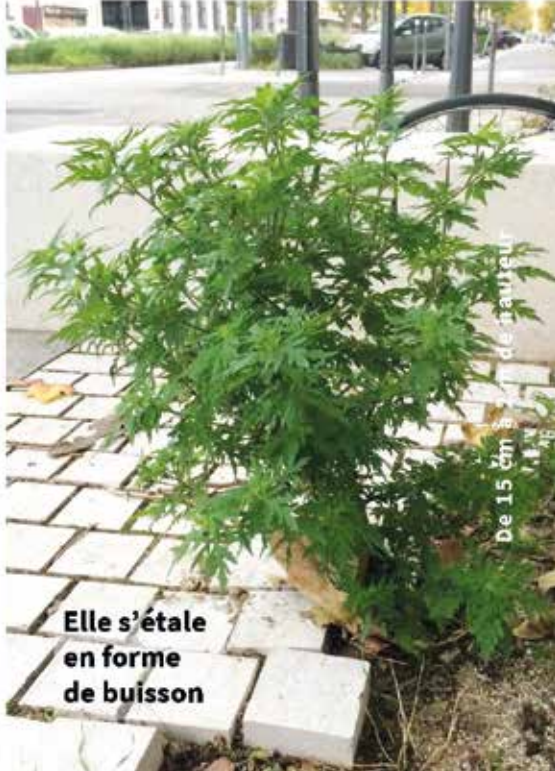
Fleurs mâles sur le long de l'épi



Tige velue verte à rougeâtre



Feuille profondément découpée



Elle s'étale en forme de buisson

De 15 cm à 1 m de hauteur

Son aspect aux différents stades



Plantule
Avril-Juin



Stade végétatif
Mai-Juillet



En fleur
Août-Septembre

Signes particuliers



- Feuille du même vert sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on la froisse

Risques de confusion

Armoise commune

- Face inférieure de la feuille couleur gris argenté
- Odeur quand on la froisse



Armoise annuelle

- Feuille finement découpée
- Odeur quand on la froisse



©Fried - ANSES

Vous l'avez reconnue?

Détruisez-la



et signalez-la sur

www.signalement-ambrosie.fr



Plus d'infos :

www.ambrosie.info



L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALEMENT-AMBROISIE** :

www.signalement-ambrosie.fr

L'application mobile Signalement-ambrosie

email : contact@signalement-ambrosie.fr

téléphone : 0 972 376 888

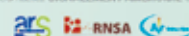


COMMENT RECONNAÎTRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

- Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les frotte dans la main



Une question sur l'ambrosie ? Contactez SIGNALEMENT-AMBROISIE ou visitez le site www.ambrosie.info



COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

1 TELECHARGER L'APPLICATION SIGNALEMENT AMBROISIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR

2 SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE Grâce à votre smartphone ou sur le site SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR

3 VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE

4 IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE





TAXE DE SÉJOUR

Guide pratique Hébergeurs

Pays d'Apt Luberon

QUI RECOUVRE LA TAXE DE SÉJOUR ?

La taxe de séjour est payée par les touristes qui logent sur le territoire de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon à titre onéreux. Elle est perçue par les logeurs toute l'année. Les tarifs sont définis par nature et par catégorie d'hébergement. Ils s'appliquent par nuitée et par personne.

LES OBLIGATIONS DES LOGEURS

- Perception de la taxe de séjour durant le séjour (même en cas de paiement différé)
- Affichage des tarifs
- Mention des tarifs sur la facture remise au client
- Déclaration et versement (selon modalités au dos de ce document)

EXONÉRATIONS

- Les personnes mineures,
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune,
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire,
- Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur 1 € par personne et par nuit.

RESPECTONS LE CADRE LÉGAL

La taxation d'office : Respecter le cadre légal, c'est aussi sécuriser les moyens d'apt !

En cas de défaut de déclaration, d'absence ou de retard de paiement de la taxe collectée, la CCPAL procédera à la vérification des déclarations produites par les logeurs, et demandera la communication des pièces comptables s'y rapportant.

Attention le cadre législatif prévoit également la possibilité de recourir à des contraventions de 4ème classe en cas de manquement ou retard dans les déclarations. Ces moyens coercitifs sont uniquement là pour garantir l'équité entre les logeurs face à la taxe de séjour et ainsi permettre de contribuer sereinement à la promotion touristique du territoire dans l'intérêt de tous.

LA TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour existe en France depuis 1910 et est perçue dans la grande majorité des destinations touristiques.

Elle a pour objectif de financer des actions propres, à améliorer l'accueil touristique et à accroître la fréquentation touristique.

Récemment la CCPAL a instauré la taxe de séjour au réel à compter du 1er janvier 2019 et a confié l'animation de sa collecte au services des finances de la CCPAL.

À QUOI SERT LE PRODUIT DE LA TAXE DE SÉJOUR ?

La taxe de séjour est l'outil de financement privilégié du développement touristique. Les services, la communication, les animations, les actions promotionnelles, la coordination des acteurs locaux du tourisme et la qualité de l'accueil au sens large, attirent les touristes sur notre territoire et permettent à la destination de rayonner.

Intégralement reversée à l'Office de Tourisme Intercommunal Pays d'Apt Luberon (article L.2231-14 du CGTC), la taxe de séjour permet de financer une part des dépenses nécessaires au développement touristique du territoire.



LES TARIFS APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2021

TARIF/PERS./NUITÉE (taxe additionnelle comprise)*
(conformément à l'article D.2333-45 du CGCT)

Nature et catégorie d'hébergements	Tarif / PERSONNE / NUITÉE
Pâlisées	2,53 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	2,20 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1,65 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1,10 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,85 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, chambres d'hôtes, auberges collectives	0,60 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,59 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,22 €

Hébergements	
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	5,5 %

*Taxe additionnelle départementale 10%



© Pays d'Apt Luberon

COMMENT PROCÉDER ?

Vous devez :

- Informer vos clients en affichant le tarif de la taxe de séjour applicable.
- Tenir à jour et conserver le registre obligatoire où est mentionné quotidiennement le nombre de personnes hébergées.
- Déclarer mensuellement vos nuitées sur la plateforme en ligne ou via le formulaire papier.
- Reversez chaque trimestre le montant de la taxe de séjour correspondant à votre déclaration.

REVERSEMENT

Plusieurs possibilités s'offrent à vous concernant le paiement :

- Par carte bancaire en ligne sur votre espace dédié sur le portail de télédéclaration (complètement sécurisé)
- Par virement sur le compte de la régie "OTI Taxe de séjour" (demander le RIB par mail) en rappelant dans le libellé le nom de votre hébergement et la période concernée
- Par chèque à l'ordre de "OTI Taxe de séjour" joint à votre déclaration, à adresser ou à déposer uniquement au siège de la Communauté de Communes Pays Apt Luberon.

COMMENT DÉCLARER ET QUAND VERSER LA TAXE DE SÉJOUR ?

La déclaration est mensuelle et le reversement de la taxe de séjour doit être effectué quadrimestriellement suivant le calendrier ci-dessous.

La déclaration est obligatoire même si vous n'avez pas eu de location, de même que la déclaration des personnes exonérées.

Attention à respecter le calendrier : des pénalités de retard peuvent vous être appliquées.

PAYS APPT LUBERON		EGREMONDE-DEPARTEMENT
1 ^{er} période	De Janvier à Avril	15 Mai
2 ^{ème} période	De Mai à Août	15 Septembre
3 ^{ème} période	De Septembre à Décembre	15 Janvier N+1

DÉCLARATION EN LIGNE :

Vous avez la possibilité de déclarer via notre plateforme de télédéclaration : <https://taxedesejour.paysapt-luberon.fr>

DÉCLARATION EN FORMAT "PAPIER" :

Le formulaire est librement téléchargeable sur la plateforme de télédéclaration : <https://taxedesejour.paysapt-luberon.fr> ou sur simple demande par mail ou téléphone auprès du service de la taxe de séjour

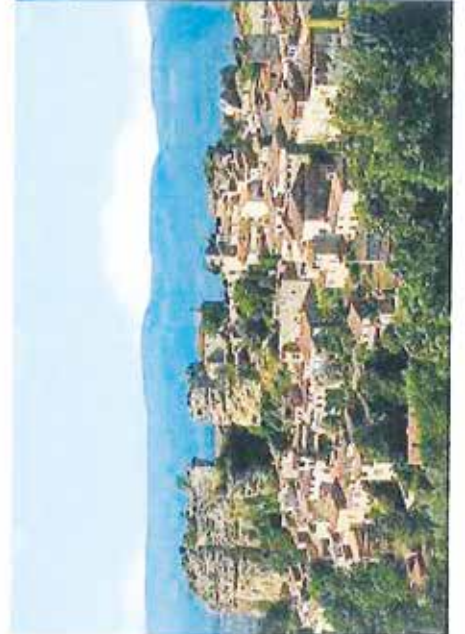
POUR FACILITER VOS DÉMARCHES

Déclarez et payez votre taxe de séjour en ligne et en toute simplicité.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS APPT LUBERON

81 avenue Frédéric Mistral 84400 APT
04 90 72 71 31
<https://taxedesejour.paysapt-luberon.fr>
taxedesejour@paysapt-luberon.fr
ou virginie.gardi@paysapt-luberon.fr

Ce document est édité par la société **Albo** www.albo-tourisme.com



CÔTÉ MAIRIE

Horaires d'ouverture au public

Lundi	9 h -12 h	Fermé
Mardi	9 h -12 h	14 h -17 h
Mercredi	9 h -12 h	Fermé
Jeudi	9 h -12 h	14 h -17 h
Vendredi	9 h -12 h	Fermé

CONTACT

Tél : 04 90 05 60 16

Fax : 04 90 05 73 34

accueil@roussillon-en-provence.fr

http://roussillon-en-provence.fr

PERMANENCES

MADAME LE MAIRE
MME GISÈLE BONNELLY
Lundi matin de 10 h à 12 h
tous les jours sur RDV

1^{er} ADJOINT
M. GÉRARD DEBROAS,
Mardi de 9 h à 12 h

2^{ème} ADJOINT
MME HÉLÈNE BELLANDE
mardi de 14 h à 17 h

3^{ème} ADJOINT
M. MICHEL BORDE
Tous les jours sur RDV

DÉLÉGUÉE CCAS
MME MARIE BERNARD
Sur RDV jeudi à partir de 17 h 30
ou à domicile

DÉLÉGUÉ TRAVAUX
M. JEAN-CHARLES CHOMETTE
Sur RDV

VOS PAPIERS S'IL VOUS PLAÎT

Cartes d'identité

Pour les majeurs uniquement : si votre carte d'identité a été délivrée entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, prolongation automatique de 5 ans de la validité de votre carte. Aucune démarche à effectuer. Les modifications éventuelles se font à la mairie de Roussillon.

Passeports

Mairie d'APT sans rendez-vous :
lundi au jeudi : 8 h 30 - 11 h 30 et 14 h - 16 h 30
Tel : 04 90 74 78 60

Recensement militaire obligatoire

Les garçons et les filles devront se faire recenser en Mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Listes électorales

Les personnes désirant s'inscrire sur les listes de la commune viendront à la Mairie avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité et l'ancienne carte électorale pour celles qui la détiennent. Les conditions d'inscription sont : six mois de résidence permanente dans la commune au 28/02 de chaque année. ou 5 ans d'inscription au rôle des impôts (taxe d'habitation ou taxe foncière). Les mêmes éléments sont requis pour les membres de l'Union européenne.

Permis à points :

Service telepoints.infos : contact@telepoints.info
Pour information : vous pouvez accéder au solde de vos points de permis de conduire via le site sécurisé : <https://www.telepoints.info>
Des stages de récupération de points sont régulièrement organisés à proximité de Roussillon. L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région est désormais disponible : www.permissapoints.fr.

SERVICE URBANISME

Dephine Rousseau recevra uniquement sur RDV les mardi et jeudi à 9 h 30 et 11 h (nombre de RDV limités).

MERCI DE PRENDRE RDV EN MAIRIE :

par téléphone au : 04 90 05 60 16

ou par mail : urbanisme@roussillon-en-provence.fr

Mme Rousseau vous rappellera pour fixer le RDV avec vous.

• Pour certaines demandes (extraits cadastraux, relevés de propriété, demandes de zonage etc.) ou autres renseignements ne nécessitant pas de déplacements en Mairie, merci de privilégier les demandes :

par mail : urbanisme@roussillon-en-provence.fr

ou par téléphone : les mardis et jeudis matin.

Toutes les demandes concernant l'urbanisme doivent impérativement être envoyées à l'adresse suivante :

urbanisme@roussillon-en-provence.fr

MERCI DE PRÉVOIR UN MASQUE POUR LE RDV

Nouveaux horaires Archi-conseil Damien Mercier

Renseignements et prise de RDV
auprès de Mme Rousseau

2^{ème} lundi de chaque mois (après-midi)

4^{ème} jeudi de chaque mois (matin)

(Sauf imprévus).

RÉSERVATION SALLE DES FÊTES

Dorénavant pour la réservation de la salle
des fêtes votre contact change :

Caroline Rizzetto
gestionsalledesfetes84220@gmail.com
04 90 05 56 47

Pour information, vous avez à disposition 2
autres lieux sur la commune pour vos différents
rassemblements dès que les conditions sanitaires
seront favorables :

- **La salle du stade :**
Contact Accueil de la Mairie au 04 90 05 60 16
- **Différentes salles à l'écomusée de l'ocre :**
Contact Ôkhra au 04 90 05 66 69

NUMÉROS UTILES

SERVICES DE SANTÉ

Médecins

Docteur CANOLLE Malina 04 90 05 64 90

Docteur RAGASSE Laurent 04 90 05 84 14

Infirmière libérale

ITIER Justine 06 86 91 21 89

Pharmacie

CHAUVET Isabelle 04 90 05 66 15

Pharmagarde 3237

SERVICES ÉQUIPEMENT COLLECTIF

Samu : 15 Gendarmerie : 17 Pompiers : 18

Mairie de Roussillon 04 90 05 60 16

École du Val des Fées 04 90 05 60 29

Centre social Lou Pasquié 04 90 05 71 04

Médiathèque de Roussillon 04 90 05 56 40

La Poste de Roussillon 04 90 05 68 61

Centre Finances Publiques Apt 04 90 04 37 90

Office de tourisme de Roussillon 04 90 05 60 25

Comité communal feux de forêt 06 80 62 37 66

Service des Eaux SDEI Cavailon 0810 439 439

EDF Bureaux 0810 06 03 33

INEDIS accueil 09 69 32 18 59

Dépannage électricité 09 72 67 50 84

Hôpital d'Apt 04 90 04 33 00

OrangeTélécom (dérangements et 39 00

service commercial)

Taxis Roussillon 06 85 42 32 07

Taxis Corthier Bruno 06 12 50 35 09

Météo France Carpentras 08 99 71 02 84

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Pour tout envoi de colis hors Europe, à des fins commerciales, les clients peuvent faire la déclaration de douane (CN23) sur Internet. Les clients obtiennent un code. Avec ce code, le responsable de l'agence postale pourra sortir le document de douane. Si non, le document CN23 sera à remplir sur place à l'agence.

À compter du 1^{er} mai 2021 :

- **Pour les clients ayant un compte à la banque postale :**
 - Retraits : 500 € tous les 7 jours inclus
 - Dépôts : 500 € en espèces
- **Pour les comptes joints :**
 - Retraits : 1 000 € tous les 7 jours inclus
 - Dépôts : 500 € en espèces

L'agence postale ne peut pas activer les contrats de changement d'adresse effectués sur internet.



© Caroline Rizzetto

État civil



© Anna Weiser

Anna Weiser et Pierre-Baptiste Arnaud
se sont dit oui le
6 avril 2021

ROUSSILLON
en Provence

Mercredi
7 juillet
2021

LE TOUR DE FRANCE

en Vaucluse

PASSE AUSSI PAR
ROUSSILLON



SORGUES

MALAUCÈNE



SORGUES / MALAUCÈNE - 7 JUILLET 2021

www.vaucluse.fr



departementdevaucluse